



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA COOPERATIVE DROMOISE DE CEREALES DU 12 DECEMBRE 2024

Le jeudi 12 décembre 2024 à 10 heures se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, les délégués des Assemblées de section dûment convoqués.

Le Président Lionel EYDANT ouvre la séance et procède à la constitution du bureau :

Mrs Vincent MONNIER et Florian MARGARIT sont nommés scrutateurs,
M Lionel EYDANT assurera la Présidence de l'Assemblée,
M Jean-Charles DENIS assurera le secrétariat.

Le Président rappelle l'Ordre du jour :

Assemblée Générale Ordinaire

- Informations et Résultats de l'exercice 2023/2024 clos le 30 juin 2024,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Rapport des Commissaires aux Comptes,
- Vote des Résolutions,
- Questions diverses.

Il indique alors que le nombre de délégués présents est de 18 sur 18 désignés au cours des diverses assemblées de section. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

INFORMATIONS ET RESULTATS de l'exercice 2023/2024 clos le 30 juin 2024

Mr Jean-Charles DENIS présente les éléments clés de la coopérative concernant l'exercice 2023/2024 et commente le rapport d'activité en matière de collecte, de mise en marché et de charges.

Le Président Lionel EYDANT donne ensuite lecture du rapport aux associés se rapportant à l'assemblée générale ordinaire.

Révision Sud Est et la Fédération nationale de révision, Commissaires aux comptes s'étant excusé ils ont rendu leurs rapports sur les comptes sociaux et les comptes consolidés ainsi que du rapport spécial sur les conventions réglementées. M Lionel EYDANT fait lecture de leurs commentaires à savoir :

S'agissant des comptes annuels et consolidés, l'opinion de M Pineau commissaire aux comptes Révision Sud Est est la suivante :

« Nous certifions que les comptes annuels et consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre coopérative et des entités comprises dans la consolidation à la fin de cet exercice. »

S'agissant du rapport spécial relatif aux conventions réglementées qui se compose de deux parties :

En 1 les conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

« Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale » [en application des dispositions de l'article L. 529-1 du Code rural et de la pêche maritime et de l'article L.225-38 du code de commerce.]

En 2 les conventions déjà approuvées par l'assemblée générale :

« Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé ».

La Fédération National de révision, représentée par Mme GUALA n'est pas en mesure de certifier les comptes en raison de l'absence pour raison médicale de M RAJAU commissaire aux comptes salarié de la FNR qui a réalisé les travaux d'audit.

Cette opinion n'est pas recevable selon nous. En effet les travaux de commissariat aux comptes ont été réalisés dans leur intégralité et sans aucune remarque de la part de la FNR qui est la structure nommée lors de l'AG du 7 décembre 2023, sans qu'il ait été fait mention de M Rajau (commissaire signataire désigné par la FNR son employeur). Selon nous la FNR a manqué à la mission qui lui était confiée et aurait dû nous proposer une solution n'entraînant pas cette incapacité à signer qui n'est pas satisfaisante.

Le Président propose ensuite de passer au vote des résolutions. Le vote à bulletin secret est proposé mais pas demandé, le vote s'effectue donc à main levée.

Drômoise de céréales

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2024 RESOLUTIONS

RESOLUTION. 1 APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux, de la présentation des comptes sociaux et des rapports des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 2 APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés, de la présentation des comptes consolidés, des rapports des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés de l'exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 3 QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et lui donne le quitus de son mandat.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 4 DOTATION AUX RESERVES OBLIGATOIRES

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 978.842 €, correspondant à un excédent résultant des opérations faites avec les Associés Coopérateurs de 896.411 € et d'un excédent résultant des opérations faites avec les Tiers de 82.431 €, l'Assemblée Générale ordinaire décide de doter les réserves obligatoires suivantes après rappel que la dotation à la réserve légale est désormais facultative, la réserve légale atteignant le niveau du capital social

associés	- Réserve indisponible spéciale des opérations avec les tiers non	82.431
	€	
	- Réserve compensant le remboursement de parts sociales :	6.610 €

Montant correspondant aux parts sociales remboursées au cours de l'exercice, déduction faite des souscriptions de parts nouvelles.

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartisable s'élève à 889.801 €

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 5 REPARTITION DE RISTOURNES EN FAVEUR DES ASSOCIES COOPERATEURS PROPORTIONNELLEMENT AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LA CCOPERATIVE

L'Assemblée Générale ordinaire décide de distribuer des ristournes sur la base d'une enveloppe égale à 0.50 % du montant des apports suivant répartition proposée par le Conseil d'Administration pour un montant total de: 280.004 €
Les sommes non versées seront affectées en réserve facultative.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 6 DOTATION DES RESERVES FACULTATIVES

L'Assemblée Générale ordinaire décide de doter le solde de l'excédent net répartisable en réserve facultative
soit un montant de : 609.798 €

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 7 CONSTATATION DE LA VARIATION DU CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le capital social qui était au 1^{er} juillet 2023 de 2.800.184 €
- a été augmenté au cours de l'exercice 2023/2024 par des souscriptions ou des ristournes capitalisées, pour un montant de 28.813 €

- Qu'il a été remboursé à la suite de démissions, arrêts d'activité ou départs en retraite d'un montant de 35.423 €

Le capital social se situe donc au 30 juin 2024 au niveau de 2.793.574 €, soit une diminution de 6.610 €.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 8 APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, l'assemblée prend acte de l'absence de convention réglementée.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 9 RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sortants cette année sont :

Alain ARCHINARD	26150 DIE
EARL DES GRANDS PRES (Nicolas CHARIGNON)	26300 CHARPEY
GAEC DES COURIOLS (Michel THIBAUD)	26120 MONTMEYRAN

Demandent leur renouvellement, ou sont candidats pour une durée de 4 exercices (renouvellement en 2028) :

Alain ARCHINARD	26150 DIE
EARL DES GRANDS PRES (Nicolas CHARIGNON)	26300 CHARPEY
Etienne DUCLAUX	26210 ST SORLIN EN VALLOIRE

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 10 MISE A JOUR DES ADMINISTRATEURS SUR KBIS

A des fins de mise à jour du Kbis, l'Assemblée Générale constate :
qu'à l'issue du vote de la résolution 9 et conformément aux Assemblées Générales antérieures, les administrateurs actuels de la coopérative sont :

Alain ARCHINARD	DIE
Philippe ARMAND	BEAUMONT EN DIOIS
EARL LES VIROLLES (Mathieu BENISTANT)	CHARPEY
EARL LES PRES NOUVEAUX (Lilian BERTHELIN)	CLAVEYSON
Jérôme BON	ETOILE
EARL DES GRANDS PRES (Nicolas CHARIGNON)	CHARPEY
EARL CORTIAL (Bastien CORTIAL)	BEAUMONT LES VALENCE
EARL LA COMBE DUNOUELLE (Maxime COTTE)	PEYRINS
EARL DEYGAS (Corinne DEYGAS)	ST BARTHELEMY DE VALS
EARL DE LA FERRIERE (Lionel EYDANT)	BEAUREPAIRE
EARL DES PREALPES (Emeric GAUTHIER)	MIRABEL ET BLACONS
Vincent MONIER	CHABEUIL
SCEA FR AGRICEREALES (Christophe PARPETTE)	LES COTES D AREY
Benoît POINT	ST BARTHELEMY DE BEAUREPAIRE
SCEA DU SIGNOL (Jean-David SAUTEL)	LORIOLE
EARL de la Grange Berthon (Sébastien VALLET)	MANTHES
Etienne DUCLAUX	ST SORLIN EN VALLOIRE

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 11 ALLOCATION GLOBALE POUR L'INDEMNISATION DU TEMPS PASSE A L'ADMINISTRATION DE LA COOPERATIVE

L'Assemblée Générale ordinaire fixe à 30.000 €uros l'allocation globale pour l'indemnisation des membres du conseil d'administration du temps consacré à l'administration de la coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 12 ALLOCATION FORMATION ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale fixe à 20.000 € l'allocation globale destinée à couvrir les frais de formation pour les membres du Conseil d'Administration (conformément au paragraphe 8 de l'article 22 des statuts) dans l'exercice de leurs fonctions.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

RESOLUTION. 13 POUVOIRS

L'Assemblée Générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de cette assemblée, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée dans les conditions de quorum requises, à l'unanimité

Le président clôt alors l'Assemblée Générale Ordinaire

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

LE PRESIDENT



LES SCRUTATEURS



LE SECRETAIRE



DROMOISE DE CEREALES

COMPTES ANNUELS au 30/06/2024

- BILAN ACTIF
- BILAN PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- COMPTE DE RESULTAT (suite)
- ANNEXE DES COMPTES

Lionel Eydant

Président

le 05/06/25



DROMOISE DE CEREALES

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :			DROMOISE DE CEREALES		
Adresse de la coopérative agricole ou l'union :			17 rue des Charmilles – ZA LA PIMPIE - 26120 Montélier		
Numéro SIREN :			342 283 009		
Numéro d'agrément :			11300		
ACTIF			Exercice 2024		2023
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net
Capital souscrit non exigé (I)					
Frais d'établissement (II)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*			
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	279 071	279 071	
		Indemnités de non-rétablissement			
		Autres immobilisations incorporelles	8 524		8 524
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	287 595	279 071	8 524
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	3 694 819	779 566
	Constructions		13 466 671	12 276 729	1 189 942
	Installations techniques, matériels et outillage industriels		19 309 009	15 414 849	3 894 160
	Autres immobilisations corporelles		3 419 971	2 943 378	476 593
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		1 174 469		1 174 469
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		41 064 938	31 414 521	9 650 417
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	702 110	446 791	255 319
		Autres participations	3 565 492	1 021 183	2 544 309
		Créances rattachées à des participations	1 821 035	1 406 400	414 635
		Autres titres immobilisés			
		Prêts			
		Autres immobilisations financières	1 533 741		1 533 741
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 622 378	2 874 374	4 748 004
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (III)	48 974 911	34 567 966	14 406 945
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	8 160 120		8 160 120
		En cours de production			
		Produits finis			
		Marchandises			
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	8 160 120		8 160 120
	CREANCES (2)	Avances, acomptes versés sur commandes et apports			
		Créances associés coopérateurs et comptes rattachés			307 129
		Créances clients et comptes rattachés	5 665 518	1 222 477	4 443 042
		Autres créances	6 070 872		6 070 979
		TOTAL CREANCES	11 902 397		10 679 920
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement			
		Instruments financiers à terme et jetons détenus			
		Disponibilités	3 474 562		3 474 562
		Charges constatées d'avance			10 347
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)		23 537 078	1 222 477	22 314 601
COMPTES DE REGULARISATION	N	Frais d'émission d'emprunts (V)			
		Primes de remboursement des emprunts (VI)			
		Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VI)			
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	72 511 989	35 790 443	36 721 547
(1) Dont à moins d'un an :					
(2) Dont à moins d'un an :					

EL

DROMOISE DE CEREALES

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union :		DROMOISE DE CEREALES	
		2024	2023
CAPITAUX PROPRES	Capital social	2 793 574	2 800 184
	Droits d'entrée		
	Ecart de réévaluation	176 418	176 418
	Réserve légale	2 992 817	2 992 817
	Réserve indisponible provenant des subventions	172 091	172 091
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	272 516	272 516
	Réserve indisponible provenant des dévolutions		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	2 861 995	2 861 995
	Autres réserves	15 676 975	15 493 029
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	64 029	64 029
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	978 842	435 127
	Subvention d'investissement à étaler		
	Provisions réglementées	213 571	213 571
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	26 202 829	25 481 778
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	809 100	1 857 374
	Provisions pour charges	4 297 724	2 102 828
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	5 106 824	3 960 202
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 424 487	3 628 732
	Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 500	1 500
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 056	82 813
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés		39 709
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 179 234	1 589 155
	Dettes fiscales et sociales	641 725	1 044 849
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	32 679	20 243
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	115 213	25 162
	TOTAL DES DETTES (III)	5 411 894	6 432 163
	Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	36 721 547	35 874 143
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3)	Dont emprunts participatifs		

EL

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union		DROMOISE DE CEREALES	
		30/06/2024	30/06/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises	72 204 547	96 869 067
	Production vendue et cédée		
	Fourniture de services	350 776	354 481
	Produits des activités annexes	153 569	147 017
	Montant net du chiffre d'affaire	72 708 893	97 370 565
	Dont à l'exportation	10 549 331	6 487 531
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 085 622	123 218
	Transferts de charges	836 669	688 448
	Autres produits	250	17 701
	Total des produits d'exploitation (I)	78 631 434	98 199 932
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises	59 215 483	85 121 520
	Variation de stock de marchandises	2 735 309	-1 127 217
	Apports et achats de matières premières		
	Variation de stock de matières premières		
	Autres achats et charges externes (1)	6 575 773	5 797 714
	Impôts, taxes et versements assimilés	58 107	126 881
	Salaires	2 286 249	1 822 156
	Charges sociales	735 619	649 391
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	1 475 444	1 533 415
		- sur immobilisations : dotations aux amortissements	
		- sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
		- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
	Dotations aux provisions	3 855 460	3 819 439
	Autres charges	29 708	25 401
	Total des charges d'exploitation (II)	76 967 152	97 768 701
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 664 282	431 231
PRODUITS FINANCIERS	Opérations en commun		
	Excédent transféré (III)	100 438	95 149
	Perte transférée (IV)		
	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles	37 521	16 224
	Produits financiers de participation (2)	4	2
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	425 478	338 491
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	514	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	247	544 192
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)	463 764	898 910
	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		445 390
	Intérêts et charges assimilés (3)	826 752	557 339
	Différence négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		826 752	1 002 729
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-362 987	-103 819
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)		1 401 732	422 561

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union :		DROMOISE DE CEREALES	
		30/06/2024	30/06/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 688
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 500	32 397
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	22 500	36 085
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		20 350
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	445 390	3 169
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	445 390	23 518
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-422 890	12 566
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		79 218 136	99 230 076
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		78 239 294	98 794 949
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)		978 842	435 127
Renvois	(1) - dont redevance de crédit-bail mobilier		
	- dont redevance de crédit-bail immobilier		
	(2) Dont produits concernant les entités liées	37 521	16 224
	(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

DROMOISE DE CEREALES

17 rue des Charmilles-BP26-ZA LA PIMPIE

26120 MONTELIER

RCS 342283009

N°AGREMENT 11300

ANNEXE AUX COMPTES

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 dont :

- Le total de bilan est de :	36 721 547 €
- Le total des produits est de :	76 064 266 €
- Le résultat est de :	978 842 €

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 31/10/2024

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de cet exercice ont été établis suivant les principes résultant de la réglementation, et suivant les normes et méthodes du Plan Comptable des coopératives agricoles défini par le règlement ANC 2021-01.

Le principe de prudence a été retenu conformément aux hypothèses :

- ✓ De continuité d'exploitation,
- ✓ D'indépendance des exercices,
- ✓ De permanence des méthodes de calcul, de présentation et d'évaluation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est le coût historique.

III. CHANGEMENT DE METHODE OU DE RÉGLEMENTATION

Le bilan et le compte de résultat ont été établis et présentés selon la forme et les principes identiques à ceux de l'exercice précédent,

IV. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

V. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

A. LES IMMOBILISATIONS

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs d'évaluation et amortissements

Méthode d'évaluation des immobilisations : la valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation du bien.

	Valeur brute début 01/07/2023	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 30/06/2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	287 595			287 595
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				287 595
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 644 819	50 000		3 694 819
Constructions :				
Constructions sur sol propre	12 412 775			12 412 775
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. Générales, agencements des constructions	1 053 896			1 053 896
Inst. Techniques, mat. et outillages industriels	19 059 724	249 285		19 309 009
Inst. Générales, agencements, aménag. divers	1 575 272	53 275		1 628 547
Autres immobilisations corporelles :				
Matériel de transport	1 507 449	87 135		1 594 584
Matériel de bureau et informatique, mobilier	196 840			196 840
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	605 678	568 791		1 174 469
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	40 056 452	1 008 486		41 064 938
Immobilisation financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 084 561	4 076		6 088 636
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	779 660	754 082		1 533 741
<i>Total immobilisations financières</i>		758 157		7 622 378
TOTAL GENERAL	47 208 267	1 766 644		48 974 911

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation du bien par la coopérative. Les méthodes et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

LOGICIELS	Linéaire de 1 à 3 ans
AGENC. AMENAGT TERRAINS	Linéaire de 5 à 10 ans
CONSTRUCTIONS	Linéaire de 10 à 20 ans
INST.AGENCEMENT CONSTRUCTION	Linéaire de 10 à 20 ans

EL

MACHINERIE MATERIEL	Linéaire de 5 à 10 ans
OUTILLAGE D'ATELIER	Linéaire de 5 à 10 ans
AGENCEMENT MATE	Linéaire de 5 à 10 ans
INSTAL. AGEN. AMENA. DIVERS	Linéaire de 5 à 10 ans
MATERIEL DE TRANSPORTS	Linéaire de 1 à 5 ans
MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	Linéaire de 2 à 10 ans
MATERIEL INFORMATIQUE	Linéaire de 2 à 5 ans
MOBILIER	Linéaire de 1 à 5 ans

AMMORTISSEMENTS

Rubriques	01/07/2023	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Frais d'établissement, de recherche et de dev. Autres postes d'immobilisations incorporelles	279 071			279 071
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	279 071			279 071
Terrains	734 820	44 746		779 566
Constructions sur sol propre	11 050 942	212 753		11 263 695
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements des constructions	992 044	20 990		1 013 035
Inst. techniques, matériel et outillages industriels	14 372 736	1 042 113		15 414 849
Inst. générales, agencements, aménagements	1 423 004	32 781		1 455 784
Matériel de transport	1 263 873		19 072	1 244 801
Matériel de bureau et informatique, mobilier	196			196 840
Emballages récupérables et divers	8401 652 624			
TOTAL IMMO. CORPORELLES	30 067 040	1 366 553	19 072	31 414 521
TOTAL GENERAL	30 346 110	1 366 553	19 072	31 693 592

- Immobilisations financières

Méthode d'évaluation des immobilisations financières : la valeur brute des immobilisations financières correspond à la valeur d'achat des titres et participations.

Les dépréciations sont calculées en fonction de la valeur actualisée des capitaux propres de l'entreprise dans laquelle des titres ou des participations sont détenus.

	Valeur à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture
Titres de participation	3 565 492			3 565 492
Parts sociales dans organismes coopératifs agricoles	698 034	5 676	1 601	698 034
Créances rattachées à des participations	1 821 035	350 000	350 000	1 821 035
Prêts aux adhérents				
Dépôts et cautionnements				
Total	6 084 561	355 676	351 601	6 088 636

LISTE DES PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES COOPERATIFS

<i>RAISON SOCIALE</i>	<i>FORME JURIDIQUE</i>	<i>MONTANT DE LA PARTICIPATION</i>
<i>BOURGOGNE CEREALES</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>5 300</i>
<i>OXYANE</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>480</i>
<i>INVIVO</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>122 319</i>
<i>TOP SEMENCES</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>445 390</i>
<i>VALSOLEIL</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>565</i>
<i>DISTILLERIE VALLON PONT D'ARC</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>1 386</i>
<i>COMPTOIR TAINOIS</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>15</i>
<i>CASRA</i>	<i>CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL</i>	<i>64 116</i>
<i>ISERE STOCKAGE</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>1 601</i>
<i>SCA BOLLENE</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>1 525</i>
<i>AGRIAL</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>15</i>
<i>SERVICES COOP</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>555</i>
<i>COOP CREST</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>82</i>
<i>coop appro die</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>552</i>
<i>INVIVO (collecte)</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>5 133</i>
<i>VDD CAPAG</i>	<i>SICA</i>	<i>34 000</i>
<i>UNION FINANCES GRAINS</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>15 000</i>

PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Provisions pour dépréciation</i>	<i>Valeur à l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Valeur à la clôture</i>
<i>Titres de participation</i>	<i>1 021 430</i>		<i>247</i>	<i>1 021 183</i>
<i>Parts sociales dans organismes coopératifs agricoles</i>	<i>446 791</i>			<i>446 791</i>
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>1 406 400</i>			<i>1 406 400</i>
<i>Prêts aux adhérents</i>				
<i>Dépôts et cautionnements</i>				
<i>Total</i>	<i>2 874 621</i>		<i>247</i>	<i>2 874 374</i>

PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS

Une provision pour dépréciation est pratiquée dès que la valeur des céréales à la clôture estimée sur la base des prix du marché est inférieure à la valeur d'inventaire

<i>Provisions pour dépréciation</i>	<i>Valeur à l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Valeur à la clôture</i>
<i>Stocks</i>				

B. LES STOCKS

Il s'agit de stocks de céréales. Ils sont évalués selon la méthode du prix d'achat plus complément de prix payés à la date de clôture pour les matières premières, et du prix moyen des matières premières composant la formule pour les produits finis.

C. LES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1. Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 821 035	1 821 035	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 533 741	1 533 741	
<i>Total actif immobilisé</i>	3 354 776	3 354 776	
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 376 706	4 376 706	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	54 400	54 400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	596 949	596 949	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	5 496 295	5 496 295	
Associés coopérateurs			
Débiteurs divers	89 234	89 234	
<i>Total actif circulant</i>	11 902 397	11 902 397	
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES	15 257 173	15 257 173	

Les créances douteuses ont été dépréciées individuellement par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les taux de dépréciation retenus sont les suivants :

- Client douteux dénommés : 100 % (en général) : redressements et liquidations judiciaires, huissiers, Banque de France ou organismes de recouvrements
- Créances échues au 30 Juin (dépréciées individuellement compte tenu du risque spécifique client)

VI. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

A. CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres

	01/07/2023	Aug. capital	Dim. capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	30/06/2024
Capital social ou individuel	2 800 184	28 813	35 423				2 793 574
Primes émiss., fusion, app.							
Ecart de réévaluation	176 418						176 418
Réserve légale	2 992 817						2 992 817
Réserves stat. ou contr.							
Réserves réglementées	3 306 603						3 306 603
Autres réserves	15 493 029			183 945			15 676 975
Report à nouveau	64 029						64 029
Résultat de l'exercice	435 127			(435 127)		978 842	978 842
Subventions d'investiss.							
Provisions réglementées	213 571						213 571
Dividendes versés							
Total capitaux propres	25 481 778			(251 182)		978 842	26 202 829

Précision sur les critères de souscription du capital social

Le capital social souscrit ou acquis dans le cadre de l'engagement d'activité est réparti entre les associés coopérateurs en fonction des opérations qu'ils s'engagent à effectuer avec la coopérative selon les modalités et conditions suivantes :

- **Activité « collecte-vente » :**
2 parts pour 5 quintaux livrés en prenant la moyenne des livraisons des trois derniers exercices.
- **Activité « approvisionnement » :**
1 % du chiffre d'affaires approvisionnement (hors TVA) en prenant la moyenne des achats effectués au cours des trois derniers exercices.
- **Activité « services » :**
3 % du chiffre d'affaires services (hors TVA) en prenant la moyenne des services facturés au cours des trois derniers exercices.

Il est permis, sous réserve de l'accord du conseil d'administration, de souscrire ou d'acquérir des parts au-delà de la proportion statutaire.

1. Capital social

Variation du capital social

	Nombre	Montant
Parts début d'exercice	2 800 184	2 800 184
Souscriptions parts sociales	1872	1 872
Réajustements capital social	26 941	26941
Affectation résultat en parts sociales d'épargne (PSE)		
Remboursements parts sociales	35 423	32 423
Annulations de parts sociales		
Parts sociales fin d'exercice	2 793 574	2 793 574

Décomposition du capital social

	Montant total	Montant versé	Montant non versé
Parts sociales d'activité - PSA	2 793 574	2 793 574	
Parts sociales à avantages particuliers - PSAP			
Parts sociales des associés non coopérateurs			

2. Provisions risques et charges

Le tableau de synthèse des provisions est le suivant :

	01/07/2023	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	3 960 202	2 382 521	1 235 899	5 106 824
Provisions pour dépréciation	6 028 491	1 222 477	3 154 117	4 096 851
TOTAL GENERAL	10 202 264	3 604 998	4 390 016	9 417 245

Détail provisions pour risques et charges

	01/07/2023	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Amortissements dérogatoires	213 571			213 571
Provisions pour pensions et obligation (1)	439 234		187 625	251 609
Provisions pour risque qualité (2)	1 663 594	2 382 521	106 750	4 046 115
Autres provisions pour risques e (3)	1 857 374		1 048 274	809 100
TOTAL PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	3 960 202	2 382 521	1 235 899	5 106 824

- (1) **NB** : La provision pour départ à la retraite concerne l'ensemble des salariés ayant 35 ans révolus au 30 Juin, avec l'affectation de 50 % de cotisations sociales à l'indemnité. Le calcul prend en compte l'ancienneté acquise à la date de clôture de l'exercice.
- (2) La provision pour risque qualité couvre principalement une perte liée au blé dur collecté, pour lequel l'incertitude liée à la qualité, laisse présager une forte baisse des prix des débouchés. Ce risque est estimé à environ 70%. La perte sur le prix de vente initialement contractualisé est estimée à 130€ la tonne.
- (3) Les autres provisions pour risques concernent en principal, la provision pour aléas climatiques et la provision « propre assureur »

Détail Provisions pour dépréciation

	01/07/2023	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				446 791
Sur immob. de titres mis en équivalence				
Sur immob. de titres de participation	1 021 430		247	1 021 183
Sur autres immobilisations financières	1 406 400			1 406 400
Sur stocks et en-cours	3 153 870		3 153 870	
Sur comptes clients		1 222 477		1 222 477
Autres provisions dépréciations				
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 028 491	1 222 477	3 154 117	4 096 851

B. LES DETTES

1. Etats des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets. de crédit à un an maxi	3 424 487	844 500	1 957 668	622 319
Emprunts et dettes ets .de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 179 234	1 506 426		
Personnel et comptes rattachés	396 762	396 762		
Sécurité sociale et autres orga. sociaux	200 983	200 983		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 602	7 602		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	36 377	36 377		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Associés coopérateurs	3 385 486			
Groupe et associés	31 902	31 902		
Autres dettes	777	777		
Produits constatés d'avance	115 213	115 213		
TOTAUX	5 394 838	2 814 851	1 957 668	622 319

2. Emprunts et dettes financières

Emprunts réalisés au cours de l'exercice : 2 000 000 €

Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 1 160 637 €

3. Charges à payer (TTC) incluses dans les postes du bilan

Charges à payer	30/06/2024	2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 338	155 505
Dettes fiscales et sociales	531 756	694 480
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Associés coopérateur – Factures non parvenues		
TOTAL	960 094	849 985

VII. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A. EVOLUTION ET REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires passe de 97 370 565 € en 01/07/2023 à 72 708 893 € en 30/06/2024

RÉPARTITION PAR MARCHE GÉOGRAPHIQUE	M O N T A N T
FRANCE	55 375 664
EXPORT	17 333 229
T O T A L	72 708 893

Ventilation par objet	Montant
Collecte vente	72 204 547
Approvisionnement	
Services	504 345

B. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

- Reprises de provisions pour risques et charges : 1 235 899 €
- Transferts de charges : 836 669 €

C. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Détail produits exceptionnels

Nature des produits	30/06/2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 688
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 688
Produits des cessions d'éléments d'actif	22 500	
Immobilisations incorporelles	22 500	
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Quote-part des subventions d'invest. virée au résultat		32 397
Autres		
TOTAL	22 500	36 085

Détail charges exceptionnelles

Nature des charges	30/06/2024	2023
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		20 350
Pénalités et amendes fiscales et pénales		20 350
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	445 390	3 169
TOTAL	445 390	23 518

D. ACTIVITE TIERS NON ASSOCIES

Les coopératives sont exonérées d'IS dans les relations avec les Associés Coopérateurs
La coopérative travaille avec des TNA dans les proportions autorisées par les textes
Le résultat des opérations avec les tiers non associés est de (310 986)

VIII. AUTRES INFORMATIONS

A. INDEMNITES ADMINISTRATEURS

Les indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisées pour un montant de 26 405 €. Le montant global maximum autorisé par l'assemblée générale est de 30.000 €

B. EFFECTIFS EN ETP

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Cadres	8	7
Agents de maîtrise	15	15
Employés et techniciens	17	15
<u>Autres :</u>		
TOTAL	40	37

C. ENGAGEMENT HORS BILAN

<u>Engagements donnés</u>	MONTANT
Avals et cautions, garanties données	1 928 184
Effets escomptés non échus	
Engagements en matière de pensions & retraites	251 609
Engagements donnés sur les participations à des organismes agricoles	
Aux filiales	
Autres engagements donnés	
- intérêts non courus et non échus sur prêts à moyen terme	
TOTAL	2 179 793

<u>Engagements reçus</u>	MONTANT
Avals et cautions, garanties reçues d'organismes coopératifs agricoles	
Avals et cautions, garanties reçues d'autres entités	
Autres engagements reçus	56 000 000
TOTAL	56 000 000

D. HONORAIRES CAC

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	27 917
Autres honoraires	
TOTAL	27 917

E. SOCIETE MERE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La coopérative est société mère du périmètre de consolidation du Groupe.

F. OPERATIONS DE COUVERTURE REALISEES SUR UN MARCHÉ ORGANISE (MARCHÉ A TERME)

La coopérative intervient sur le marché à terme des céréales. Elle applique le principe de rattachement des opérations à la campagne concernée selon les préconisations de la coopération agricole.

G. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
1-FILIALES										
SCI LES DEUX TOURS	200 000		99	198 000	198 000			139 574	101 453	10 438
DROME FINANCE	4 438 096		66	2 779 148	1 926 715			492 500	217 241	
2-PARTICIPATIONS										
SCI RHONE ALPES	68 602		50	190 000	190 000			152 291	1 041	
UCAB	456 500		16	269 100	107 660			44 798 082	1 542	
TOP SEMENCE	4 014 714		11	445 390				59 581 000	(3 659 500)	
VDD CAPAG	100 000		34	34 000	34 000 ³			17 112 974	25 105	

H. INFORMATIONS ENTREPRISES LIEES

Il n'existe pas d'opération avec les parties liées qui soient significatives et conclues à des conditions anormales de marché

F.N.R. REVICOOP

*Fédération Agréée pour la Révision
par arrêté du Ministère de l'Agriculture
149 rue de Bercy
75 012 PARIS*

REVISION SUD EST

*Fédération Agréée pour la Révision
par arrêté du Ministère de l'Agriculture
192, rue de Gerland
63 364 LYON Cedex 07*

DROMOISE DE CEREALES

**SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE A CAPITAL VARIABLE
17 RUE DES CHARMILLES – 26 120 MONTELIER**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DROMOISE DE CEREALES

Société coopérative agricole à capital variable

Exercice clos le 30/06/2024

A l'assemblée générale de la coopérative agricole,

OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES REVISION SUD-EST

OPINION

En exécution de la mission qui lui a été confiée par votre assemblée générale, REVISION SUD EST a effectué l'audit des comptes annuels de la société coopérative agricole Drômoise de Céréales relatifs à l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre coopérative à la fin de cet exercice.

IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER DU COMMISSAIRE AUX COMPTES FEDERATION NATIONALE DE REVISION

En exécution de la mission qui lui a été confiée par votre assemblée générale, il appartient à FEDERATION NATIONAL DE REVISION d'effectuer l'audit des comptes annuels de la société coopérative agricole Drômoise de Céréales relatifs à l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre coopérative à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance du point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

FONDEMENT DE L'OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES REVISION SUD-EST

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2023 à la date d'émission de notre rapport.

FONDEMENT DE L'IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER DU COMMISSAIRE AUX COMPTES FEDERATION NATIONALE DE REVISION

Monsieur Jean-Luc RAJAU, commissaire aux comptes salarié au sein de la FEDERATION NATIONALE DE REVISION, a débuté l'audit des comptes clos le 30 juin 2024 selon les normes d'exercice professionnel et en toute collaboration avec les services comptables et de direction de votre coopérative. Monsieur Jean-Luc RAJAU est tombé malade pendant la période de finalisation de la mission. Sa reprise était programmée le lundi 9 décembre 2024 ; date à laquelle la FEDERATION DE REVISION avait envisagé la signature des rapports par Monsieur Jean-Luc RAJAU.

Ayant été informé de la prolongation de son arrêt maladie le 10 décembre 2024, la FEDERATION NATIONALE DE REVISION, représentée par Madame Anne GUALA, Présidente du Directoire, se trouve dans l'impossibilité de certifier les comptes de votre coopérative car la revue des travaux de contrôle, des conclusions et des documents juridiques liés à la finalisation de la mission se trouve matériellement impossible ; elle n'est donc pas en mesure d'émettre une opinion avant le déroulement de l'AGO convoquée le 12 décembre 2024.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES REVISION SUD-EST

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES FEDERATION NATIONALE DE REVISION

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire au point décrit dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

VERIFICATIONS SPECIFIQUES REALISEES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES REVISION SUD-EST

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport aux associés établi par le conseil d'administration :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport aux associés établi par le conseil d'administration, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES REVISION SUD-EST

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES FEDERATION NATIONALE DE REVISION

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Dijon et Aubière, le 10/12/2024

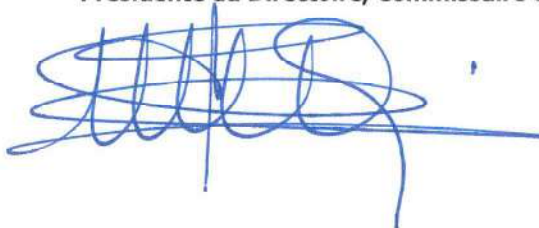
Pour Révision Sud Est
Fédération agréée pour la Révision

Philippe PINEAU
Commissaire aux comptes



Pour F.N.R. Révicoop
Fédération agréée pour la Révision

Anne GUALA
Présidente du Directoire, Commissaire aux comptes



DROMOISE DE CEREALES

COMPTES ANNUELS au 30/06/2024

- BILAN ACTIF
- BILAN PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- COMPTE DE RESULTAT (suite)
- ANNEXE DES COMPTES

DROMOISE DE CEREALES

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :			DROMOISE DE CEREALES		
Adresse de la coopérative agricole ou l'union :			17 rue des Charmilles – ZA LA PIMPIE – 26120 Montélier		
Numéro SIREN :			342 283 009		
Numéro d'agrément :			11300		
ACTIF			Exercice 2024		2023
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net
Capital souscrit non exigé (I)					
Frais d'établissement (II)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*			
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	279 071	279 071	
		Indemnités de non-rétablissement			
		Autres immobilisations incorporelles	8 524		8 524
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	287 595	279 071	8 524
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	3 694 819	779 566	2 915 253
		Constructions	13 466 671	12 276 729	1 189 942
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	19 309 009	15 414 849	3 894 160
		Autres immobilisations corporelles	3 419 971	2 943 378	476 593
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 174 469		1 174 469
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 064 938	31 414 521	9 650 417
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	702 110	446 791	255 319
		Autres participations	3 565 492	1 021 183	2 544 309
		Créances rattachées à des participations	1 821 035	1 406 400	414 635
		Autres titres immobilisés			
		Prêts			
		Autres immobilisations financières	1 533 741		1 533 741
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 622 378	2 874 374	4 748 004
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	48 974 911	34 567 966	14 406 945
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	8 160 120		8 160 120
		En cours de production			
		Produits finis			
		Marchandises			
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	8 160 120		8 160 120
	CREANCES (2)	Avances, acomptes versés sur commandes et apports			
		Créances associés coopérateurs et comptes rattachés			307 129
		Créances clients et comptes rattachés	5 665 518	1 222 477	4 443 042
		Autres créances	6 070 872		6 070 979
		TOTAL CREANCES	11 902 397		10 679 920
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement			
		Instruments financiers à terme et jetons détenus			
		Disponibilités	3 474 562		3 474 562
		Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	23 537 078	1 222 477	22 314 601		
COMPTES DE REGULARISATION N	Frais d'émission d'emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	72 511 989	35 790 443	36 721 547	
(1) Dont à moins d'un an :					
(2) Dont à moins d'un an :					

DROMOISE DE CEREALES

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union :		DROMOISE DE CEREALES	
		2024	2023
CAPITAUX PROPRES	Capital social	2 793 574	2 800 184
	Droits d'entrée		
	Ecarts de réévaluation	176 418	176 418
	Réserve légale	2 992 817	2 992 817
	Réserve indisponible provenant des subventions	172 091	172 091
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	272 516	272 516
	Réserve indisponible provenant des dévolutions		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	2 861 995	2 861 995
	Autres réserves	15 676 975	15 493 029
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	64 029	64 029
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	978 842	435 127
	Subvention d'investissement à étaler		
	Provisions réglementées	213 571	213 571
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	26 202 829	25 481 778
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	809 100	1 857 374
	Provisions pour charges	4 297 724	2 102 828
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	5 106 824	3 960 202
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 424 487	3 628 732
	Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 500	1 500
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 056	82 813
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés		39 709
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 179 234	1 589 155
	Dettes fiscales et sociales	641 725	1 044 849
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	32 679	20 243
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	115 213	25 162
	TOTAL DES DETTES (III)	5 411 894	6 432 163
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	36 721 547	35 874 143
	(1) Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union		DROMOISE DE CEREALES	
		30/06/2024	30/06/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises	72 204 547	96 869 067
	Production vendue et cédée		
	Fourniture de services	350 776	354 481
	Produits des activités annexes	153 569	147 017
	Montant net du chiffre d'affaire	72 708 893	97 370 565
	Dont à l'exportation	10 549 331	6 487 531
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 085 622	123 218
	Transferts de charges	836 669	688 448
	Autres produits	250	17 701
	Total des produits d'exploitation (I)	78 631 434	98 199 932
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises	59 215 483	85 121 520
	Variation de stock de marchandises	2 735 309	-1 127 217
	Apports et achats de matières premières		
	Variation de stock de matières premières		
	Autres achats et charges externes (1)	6 575 773	5 797 714
	Impôts, taxes et versements assimilés	58 107	126 881
	Salaires	2 286 249	1 822 156
	Charges sociales	735 619	649 391
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 475 444
		- sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
		- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
		Dotations aux provisions	3 855 460
	Autres charges	29 708	25 401
	Total des charges d'exploitation (II)	76 967 152	97 768 701
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 664 282	431 231
Opérations en commun	Excédent transféré (III)	100 438	95 149
	Perte transférée (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles	37 521	16 224
	Produits financiers de participation (2)	4	2
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	425 478	338 491
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	514	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	247	544 192
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)	463 764	898 910
	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		445 390
	Intérêts et charges assimilées (3)	826 752	557 339
	Différence négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)	826 752	1 002 729
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-362 987	-103 819
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)		1 401 732	422 561

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union :		DROMOISE DE CEREALES	
		30/06/2024	30/06/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 688
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 500	32 397
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	22 500	36 085
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		20 350
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	445 390	3 169
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	445 390	23 518
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-422 890	12 566
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		79 218 136	99 230 076
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		78 239 294	98 794 949
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)		978 842	435 127
Renvois	(1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier	
	(1)	- dont redevance de crédit-bail immobilier	
	(2)	Dont produits concernant les entités liées	37 521
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées	

DROMOISE DE CEREALES

17 rue des Charmilles-BP26-ZA LA PIMPIE

26120 MONTELIER

RCS 342283009

N°AGREMENT 11300

ANNEXE AUX COMPTES

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 dont :

- Le total de bilan est de :	36 721 547 €
- Le total des produits est de :	76 064 266 €
- Le résultat est de :	978 842 €

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 31/10/2024

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

II. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de cet exercice ont été établis suivant les principes résultant de la réglementation, et suivant les normes et méthodes du Plan Comptable des coopératives agricoles défini par le règlement ANC 2021-01.

Le principe de prudence a été retenu conformément aux hypothèses :

- ✓ De continuité d'exploitation,
- ✓ D'indépendance des exercices,
- ✓ De permanence des méthodes de calcul, de présentation et d'évaluation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est le coût historique.

III. CHANGEMENT DE METHODE OU DE RÉGLEMENTATION

Le bilan et le compte de résultat ont été établis et présentés selon la forme et les principes identiques à ceux de l'exercice précédent,

IV. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

V. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

A. LES IMMOBILISATIONS

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs d'évaluation et amortissements

Méthode d'évaluation des immobilisations : la valeur brute des éléments incorporels et corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation du bien.

	Valeur brute début 01/07/2023	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 30/06/2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	287 595			287 595
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				287 595
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 644 819	50 000		3 694 819
Constructions :				
Constructions sur sol propre	12 412 775			12 412 775
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. Générales, agencements des constructions	1 053 896			1 053 896
Inst. Techniques, mat. et outillages industriels	19 059 724	249 285		19 309 009
Inst. Générales, agencements, aménag. divers	1 575 272	53 275		1 628 547
Autres immobilisations corporelles :				
Matériel de transport	1 507 449	87 135		1 594 584
Matériel de bureau et informatique, mobilier	196 840			196 840
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	605 678	568 791		1 174 469
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	40 056 452	1 008 486		41 064 938
Immobilisation financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 084 561	4 076		6 088 636
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	779 660	754 082		1 533 741
<i>Total immobilisations financières</i>		758 157		7 622 378
TOTAL GENERAL	47 208 267	1 766 644		48 974 911

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation du bien par la coopérative. Les méthodes et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

LOGICIELS	Linéaire de 1 à 3 ans
AGENC. AMENAGT TERRAINS	Linéaire de 5 à 10 ans
CONSTRUCTIONS	Linéaire de 10 à 20 ans
INST.AGENCEMENT CONSTRUCTION	Linéaire de 10 à 20 ans

MACHINERIE MATERIEL	Linéaire de 5 à 10 ans
OUTILLAGE D'ATELIER	Linéaire de 5 à 10 ans
AGENCEMENT MATE	Linéaire de 5 à 10 ans
INSTAL. AGEN. AMENA. DIVERS	Linéaire de 5 à 10 ans
MATERIEL DE TRANSPORTS	Linéaire de 1 à 5 ans
MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	Linéaire de 2 à 10 ans
MATERIEL INFORMATIQUE	Linéaire de 2 à 5 ans
MOBILIER	Linéaire de 1 à 5 ans

AMMORTISSEMENTS

Rubriques	01/07/2023	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Frais d'établissement, de recherche et de dév. Autres postes d'immobilisations incorporelles	279 071			279 071
TOTAL IMMO. INCORPORELLES	279 071			279 071
Terrains	734 820	44 746		779 566
Constructions sur sol propre	11 050 942	212 753		11 263 695
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements des constructions	992 044	20 990		1 013 035
Inst. techniques, matériel et outillages industriels	14 372 736	1 042 113		15 414 849
Inst. générales, agencements, aménagements	1 423 004	32 781		1 455 784
Matériel de transport	1 263 873		19 072	1 244 801
Matériel de bureau et informatique, mobilier	196			196 840
Emballages récupérables et divers	8401 652 624			
TOTAL IMMO. CORPORELLES	30 067 040	1 366 553	19 072	31 414 521
TOTAL GENERAL	30 346 110	1 366 553	19 072	31 693 592

- Immobilisations financières

Méthode d'évaluation des immobilisations financières : la valeur brute des immobilisations financières correspond à la valeur d'achat des titres et participations.

Les dépréciations sont calculées en fonction de la valeur actualisée des capitaux propres de l'entreprise dans laquelle des titres ou des participations sont détenus.

	Valeur à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Valeur à la clôture
Titres de participation	3 565 492			3 565 492
Parts sociales dans organismes coopératifs agricoles	698 034	5 676	1 601	698 034
Créances rattachées à des participations	1 821 035	350 000	350 000	1 821 035
Prêts aux adhérents				
Dépôts et cautionnements				
Total	6 084 561	355 676	351 601	6 088 636

LISTE DES PARTICIPATIONS DANS LES ORGANISMES COOPERATIFS

<i>RAISON SOCIALE</i>	<i>FORME JURIDIQUE</i>	<i>MONTANT DE LA PARTICIPATION</i>
<i>BOURGOGNE CEREALES</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>5 300</i>
<i>OXYANE</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>480</i>
<i>INVIVO</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>122 319</i>
<i>TOP SEMENCES</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>445 390</i>
<i>VALSOLEIL</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>565</i>
<i>DISTILLERIE VALLON PONT D'ARC</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>1 386</i>
<i>COMPTOIR TAINOIS</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>15</i>
<i>CASRA</i>	<i>CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL</i>	<i>64 116</i>
<i>ISERE STOCKAGE</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>1 601</i>
<i>SCA BOLLENE</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>1 525</i>
<i>AGRIAL</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>15</i>
<i>SERVICES COOP</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>555</i>
<i>COOP CREST</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>82</i>
<i>coop appro die</i>	<i>COOPERATIVE</i>	<i>552</i>
<i>INVIVO (collecte)</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>5 133</i>
<i>VDD CAPAG</i>	<i>SICA</i>	<i>34 000</i>
<i>UNION FINANCES GRAINS</i>	<i>UNION DE COOPERATIVE</i>	<i>15 000</i>

PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Provisions pour dépréciation</i>	<i>Valeur à l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Valeur à la clôture</i>
<i>Titres de participation</i>	<i>1 021 430</i>		<i>247</i>	<i>1 021 183</i>
<i>Parts sociales dans organismes coopératifs agricoles</i>	<i>446 791</i>			<i>446 791</i>
<i>Créances rattachées à des participations</i>	<i>1 406 400</i>			<i>1 406 400</i>
<i>Prêts aux adhérents</i>				
<i>Dépôts et cautionnements</i>				
<i>Total</i>	<i>2 874 621</i>		<i>247</i>	<i>2 874 374</i>

PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS

Une provision pour dépréciation est pratiquée dès que la valeur des céréales à la clôture estimé sur la base des prix du marché est inférieure à la valeur d'inventaire

<i>Provisions pour dépréciation</i>	<i>Valeur à l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Valeur à la clôture</i>
<i>Stocks</i>				

B. LES STOCKS

Il s'agit de stocks de céréales. Ils sont évalués selon la méthode du prix d'achat plus complément de prix payés à la date de clôture pour les matières premières, et du prix moyen des matières premières composant la formule pour les produits finis.

C. LES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1. Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1 821 035	1 821 035	
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 533 741	1 533 741	
<i>Total actif immobilisé</i>	3 354 776	3 354 776	
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 376 706	4 376 706	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	54 400	54 400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	596 949	596 949	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	5 496 295	5 496 295	
Associés coopérateurs			
Débiteurs divers	89 234	89 234	
<i>Total actif circulant</i>	11 902 397	11 902 397	
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES	15 257 173	15 257 173	

Les créances douteuses ont été dépréciées individuellement par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les taux de dépréciation retenus sont les suivants :

- Client douteux dénommés : 100 % (en général) : redressements et liquidations judiciaires, huissiers, Banque de France ou organismes de recouvrements
- Créances échues au 30 Juin (dépréciées individuellement compte tenu du risque spécifique client)

VI. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

A. CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres

	01/07/2023	Aug. capital	Dim. capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	30/06/2024
Capital social ou individuel	2 800 184	28 813	35 423				2 793 574
Primes émiss., fusion, app.							
Ecart de réévaluation	176 418						176 418
Réserve légale	2 992 817						2 992 817
Réserves stat. ou contr.							
Réserves réglementées	3 306 603						3 306 603
Autres réserves	15 493 029			183 945			15 676 975
Report à nouveau	64 029						64 029
Résultat de l'exercice	435 127			(435 127)		978 842	978 842
Subventions d'investis.							
Provisions réglementées	213 571						213 571
Dividendes versés							
Total capitaux propres	25 481 778			(251 182)		978 842	26 202 829

Précision sur les critères de souscription du capital social

Le capital social souscrit ou acquis dans le cadre de l'engagement d'activité est réparti entre les associés coopérateurs en fonction des opérations qu'ils s'engagent à effectuer avec la coopérative selon les modalités et conditions suivantes :

- **Activité « collecte-vente » :**
2 parts pour 5 quintaux livrés en prenant la moyenne des livraisons des trois derniers exercices.
- **Activité « approvisionnement » :**
1 % du chiffre d'affaires approvisionnement (hors TVA) en prenant la moyenne des achats effectués au cours des trois derniers exercices.
- **Activité « services » :**
3 % du chiffre d'affaires services (hors TVA) en prenant la moyenne des services facturés au cours des trois derniers exercices.

Il est permis, sous réserve de l'accord du conseil d'administration, de souscrire ou d'acquérir des parts au-delà de la proportion statutaire.

1. Capital social

Variation du capital social

	Nombre	Montant
Parts début d'exercice	2 800 184	2 800 184
Souscriptions parts sociales	1872	1 872
Réajustements capital social	26 941	26941
Affectation résultat en parts sociales d'épargne (PSE)		
Remboursements parts sociales	35 423	32 423
Annulations de parts sociales		
Parts sociales fin d'exercice	2 793 574	2 793 574

Décomposition du capital social

	Montant total	Montant versé	Montant non versé
Parts sociales d'activité - PSA	2 793 574	2 793 574	
Parts sociales à avantages particuliers - PSAP			
Parts sociales des associés non coopérateurs			

2. Provisions risques et charges

Le tableau de synthèse des provisions est le suivant :

	01/07/2023	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	3 960 202	2 382 521	1 235 899	5 106 824
Provisions pour dépréciation	6 028 491	1 222 477	3 154 117	4 096 851
TOTAL GENERAL	10 202 264	3 604 998	4 390 016	9 417 245

Détail provisions pour risques et charges

	01/07/2023	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Amortissements dérogatoires	213 571			213 571
Provisions pour pensions et obligation (1)	439 234		187 625	251 609
Provisions pour risque qualité (2)	1 663 594	2 382 521	106 750	4 046 115
Autres provisions pour risques e (3)	1 857 374		1 048 274	809 100
TOTAL PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	3 960 202	2 382 521	1 235 899	5 106 824

- (1) **NB :** La provision pour départ à la retraite concerne l'ensemble des salariés ayant 35 ans révolus au 30 Juin, avec l'affectation de 50 % de cotisations sociales à l'indemnité. Le calcul prend en compte l'ancienneté acquise à la date de clôture de l'exercice.
- (2) La provision pour risque qualité couvre principalement une perte liée au blé dur collecté, pour lequel l'incertitude liée à la qualité, laisse présager une forte baisse des prix des débouchés. Ce risque est estimé à environ 70%. La perte sur le prix de vente initialement contractualisé est estimée à 130€ la tonne.
- (3) Les autres provisions pour risques concernent en principal, la provision pour aléas climatiques et la provision « propre assureur »

Détail Provisions pour dépréciation

	01/07/2023	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immob. de titres mis en équivalence				446 791
Sur immob. de titres de participation	1 021 430		247	1 021 183
Sur autres immobilisations financières	1 406 400			1 406 400
Sur stocks et en-cours	3 153 870		3 153 870	
Sur comptes clients		1 222 477		1 222 477
Autres provisions dépréciations				
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 028 491	1 222 477	3 154 117	4 096 851

B. LES DETTES

1. Etats des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets. de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes ets .de crédit à + de un an	3 424 487	844 500	1 957 668	622 319
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 179 234	1 506 426		
Personnel et comptes rattachés	396 762	396 762		
Sécurité sociale et autres orga. sociaux	200 983	200 983		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	7 602	7 602		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	36 377	36 377		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Associés coopérateurs	3 385 486			
Groupe et associés	31 902	31 902		
Autres dettes	777	777		
Produits constatés d'avance	115 213	115 213		
TOTAUX	5 394 838	2 814 851	1 957 668	622 319

2. Emprunts et dettes financières

Emprunts réalisés au cours de l'exercice : 2 000 000 €

Emprunts remboursés au cours de l'exercice : 1 160 637 €

3. Charges à payer (TTC) incluses dans les postes du bilan

Charges à payer	30/06/2024	2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 338	155 505
Dettes fiscales et sociales	531 756	694 480
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Associés coopérateur – Factures non parvenues		
TOTAL	960 094	849 985

VII. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A. EVOLUTION ET REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires passe de 97 370 565 € en 01/07/2023 à 72 708 893 € en 30/06/2024

RÉPARTITION PAR MARCHE GÉOGRAPHIQUE	M O N T A N T
FRANCE	55 375 664
EXPORT	17 333 229
T O T A L	72 708 893

Ventilation par objet	Montant
Collecte vente	72 204 547
Approvisionnement	
Services	504 345

B. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

- Reprises de provisions pour risques et charges : 1 235 899 €
- Transferts de charges : 836 669 €

C. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Détail produits exceptionnels

Nature des produits	30/06/2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 688
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 688
Produits des cessions d'éléments d'actif	22 500	
Immobilisations incorporelles	22 500	
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Quote-part des subventions d'invest. virée au résultat		32 397
Autres		
TOTAL	22 500	36 085

Détail charges exceptionnelles

Nature des charges	30/06/2024	2023
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		20 350
Pénalités et amendes fiscales et pénales		20 350
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	445 390	3 169
TOTAL	445 390	23 518

D. ACTIVITE TIERS NON ASSOCIES

Les coopératives sont exonérées d'IS dans les relations avec les Associés Coopérateurs

La coopérative travaille avec des TNA dans les proportions autorisées par les textes

Le résultat des opérations avec les tiers non associés est de (310 986)

VIII. AUTRES INFORMATIONS

A. INDEMNITES ADMINISTRATEURS

Les indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisées pour un montant de 26 405 €. Le montant global maximum autorisé par l'assemblée générale est de 30.000 €

B. EFFECTIFS EN ETP

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2024	2023
Cadres	8	7
Agents de maîtrise	15	15
Employés et techniciens	17	15
<u>Autres :</u>		
TOTAL	40	37

C. ENGAGEMENT HORS BILAN

<u>Engagements donnés</u>	MONTANT
Avals et cautions, garanties données	1 928 184
Effets escomptés non échus	
Engagements en matière de pensions & retraites	251 609
Engagements donnés sur les participations à des organismes agricoles	
Aux filiales	
Autres engagements donnés	
- intérêts non courus et non échus sur prêts à moyen terme	
TOTAL	2 179 793

<u>Engagements reçus</u>	MONTANT
Avals et cautions, garanties reçues d'organismes coopératifs agricoles	
Avals et cautions, garanties reçues d'autres entités	
Autres engagements reçus	56 000 000
TOTAL	56 000 000

D. HONORAIRES CAC

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	27 917
Autres honoraires	
TOTAL	27 917

E. SOCIETE MERE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La coopérative est société mère du périmètre de consolidation du Groupe.

F. OPERATIONS DE COUVERTURE REALISEES SUR UN MARCHE ORGANISE (MARCHE A TERME)

La coopérative intervient sur le marché à terme des céréales. Elle applique le principe de rattachement des opérations à la campagne concernée selon les préconisations de la coopération agricole.

G. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
1-FILIALES										
SCI LES DEUX TOURS	200 000		99	198 000	198 000			139 574	101 453	10 438
DROME FINANCE	4 438 096		66	2 779 148	1 926 715			492 500	217 241	
2-PARTICIPATIONS										
SCI RHONE ALPES	68 602		50	190 000	190 000			152 291	1 041	
UCAB	456 500		16	269 100	107 660			44 798 082	1 542	
TOP SEMENCE	4 014 714		11	445 390				59 581 000	(3 659 500)	
VDD CAPAG	100 000		34	34 000	34 000 ³			17 112 974	25 105	

H. INFORMATIONS ENTREPRISES LIEES

Il n'existe pas d'opération avec les parties liées qui soient significatives et conclues à des conditions anormales de marché